

13.09.2002 - 09:00 Uhr

Une nouvelle réserve forestière pour combattre l'effet de serre: Projets durables pour la protection du climat

Uster/St-Brais (ots) -

La commune jurassienne St-Brais délimite 28 ha de forêt et renonce pendant 99 ans à toute exploitation forestière. La Réserve de Bollement fait partie d'un corridor écologique qui s'étend de la Vallée de Delémont jusque dans les Franches-Montagnes et avoisine la réserve existante Côte d'Oye. En laissant la nature à elle-même pendant 99 ans, cette surface absorbera au moins 10'000 tonnes de CO₂ de plus qu'une forêt d'exploitation.

Ce projet est basé sur un concept novateur de la Confédération qui vise à délimiter 10 % de la surface forestière comme réserves naturelles. Les propriétaires sont dédommagés pour la renonciation à l'exploitation. La Confédération et le canton du Jura assument 70 % des frais, 30 % sont pris à charge par The Body Shop qui - en compensant ainsi pour des années son surplus annuel de 220 tonnes de CO₂ - est le premier détaillant suisse à afficher un bilan CARBON NEUTRAL(r) (CO₂ neutre). Pour la première fois, l'idée de compenser les émissions de CO₂ donne lieu au financement d'une réserve forestière en Suisse.

L'organisation internationale Future Forests est le leader incontesté en matière de compensation de CO₂. Elle conseille les entreprises désireuses de calculer, réduire et compenser leurs émissions et a créé le label déposé CARBON NEUTRAL(r). La compensation totale, c'est-à-dire un bilan CO₂ neutre, est une mesure absolument facultative qui va loin au-delà des exigences de la loi.

Par son engagement, le fournisseur renommé de produits cosmétiques inspirés de la nature passe des débats aux actes. Parallèlement, une campagne est lancée dans tous les 50 magasins suisses. Chacun peut calculer ses émissions et les compenser en participant à un projet de plantation de manguiers à Karnataka, en Inde du Sud. Les émissions de CO₂ constituent un problème global et l'endroit où la réserve de biomasse est augmentée n'est pas important. Ce qui compte c'est le fait de compenser. Chaque donateur reçoit un certificat personnel. Davantage d'informations sont disponibles sous www.futureforests.com et www.futureforests.ch/bodyshop

Contact pour la presse:
Helena Zaugg Wildi
Tél. +41/91/606'20'88
[mailto: helena.zaugg@email.ch](mailto:helena.zaugg@email.ch)
[002]